

CLASSE DE TROISIÈME « Prépa-métiers »

La troisième « Prépa-métiers » est proposée à des élèves désirant s'orienter vers une formation professionnelle (en établissement scolaire ou en apprentissage).

L'accompagnement fait par les enseignants, les stages en entreprise, la rencontre de professionnels, la visite d'établissements, d'entreprises, permet de confirmer ou de modifier les choix des élèves.

Une dynamique nouvelle leur permet de mieux réussir leur dernière année de cycle 4, en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques différentes, sur un accompagnement personnalisé.

Accès à la formation

- La demande d'orientation en 3^{ème} Prépa-métiers doit être formulée auprès du Principal de l'établissement (collège) d'origine.
- Les affectations sont décidées par une commission.

Objectifs

- maîtriser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- faciliter la compréhension et l'approche des pratiques professionnelles,
- identifier et développer les centres d'intérêts individuels pour favoriser un choix d'orientation adapté aux aptitudes des élèves,

Diplôme préparé : Brevet des collèges série professionnelle.

Certificats préparés :

- PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)
- ASSR2 (Attestation scolaire de sécurité routière de niveau 2)

Horaires des enseignements

Français	5
Histoire - géographie – Enseignement moral et civique	3
Langue vivante 1 (anglais)	3
Langue vivante 2 (espagnol ou italien)	2,5
Mathématiques	4,5
Sciences et technologie	3
Enseignements artistiques	1
Education physique et sportive	3
Découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles	5 ^(a)

(a) L'enseignement de "Découverte professionnelle" comprend :

- des séances de découverte des établissements dispensant des formations professionnelles ;
- des visites d'entreprise, d'administration. Les élèves font régulièrement des sorties de manière à découvrir un champ de métiers ;
- des séances en classe permettent aux élèves de faire le lien entre les différentes activités et de construire ainsi leurs parcours ;
- des périodes de stage (en plus des 5 heures hebdomadaires). Les élèves réalisent de 3 à 5 semaines de stage, selon leur choix, afin de confirmer ou modifier un choix d'orientation. De plus, cela permet aux élèves qui souhaitent entrer en apprentissage d'établir des contacts.